Courrier des Retraités

AVRIL-MAI-JUIN 2024 • N°72

Perte de pouvoir d'achat des pensions
PAGE 5

Reparlons de la "grande Sécu"
PAGE 8

CDCA : une aventure humaine passionnante
PAGE 23

fnar.info

retraites-ufr

ÉDITORAL
Ce sera arrivé demain. Et alors ? 3

RETRAITES ET RETRAITÉS
Regard sur nos retraites 4
Perte de pouvoir d'achat des pensions 5
Nouvelle alerte sur notre pouvoir d'achat 6
Réflexion sur la réversion 7

SANTÉ-AUTONOMIE
Reparlons de la "Grande Sécu" 8
Les dangers des médicaments opiacés 10
L'ostéoporose, une maladie diffuse 11
Longévité : quels sont ses secrets ? 12
Le cannabis thérapeutique 13
Prévention : la vaccination des seniors 14
La spasmophilie 15

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE
Points de repère 16
La rubrique économique et sociale 17
Les nouveaux équilibres économiques 18
De l'hydrogène blanc en Lorraine ? 19
La taxe foncière 20
Baisse de la natalité 21
L'intelligence dite artificielle et les retraités 22

NOS FÉDÉRATIONS
CDCA : une aventure passionnante et un travail utile 23
Hommage à Charles Berder 24
Colloque CFR sur l'emploi des seniors 25

MONDE
9 juin 2024 : Election du Parlement Européen 26

LOISIRS-CULTURE
Du Pancrace au Breaking… les J.O. évoluent 27
Le canal de Briare et ses ouvrages d'art remarquables 28
Le trésor de Vix en Bourgogne 29
Les vitraux de Saint-Denis 30
Une épreuve du Certificat d'Etudes Primaires 31
Des choses inutiles à savoir 32

Des idées de lecture 34
Courrier des lecteurs 35
Mots croisés de Niala 6

A nos lecteurs

L'espérance de vie continue de progresser grâce aux progrès, entre autres, de la médecine. Elle aura pour conséquence de rechercher demain plus qu'hier les conditions pour bien vieillir chez soi.

Le maintien à domicile s'avérera une solution prioritaire, parce qu'il représente, sur le plan psychologique, un critère capital.

Des solutions existent pour rester le plus longtemps possible chez soi, car partir en EHPAD est toujours une épreuve difficile, voire douloureuse pour les seniors.

Force est de constater qu'il y a un retard considérable dans la construction de structures type EHPAD ou maison d'hébergement, et ceci à un horizon qui peut sembler loin, 2040, mais qui s'approche à grand pas.

Les législateurs (Assemblée Nationale et Sénat) sont actuellement en train de rédiger une proposition de loi, une de plus me direz-vous, visant à créer un Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA).

Ce service sera testé en 2024 dans 18 départements, avec quatre missions principales :

- *Réaliser l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées ou handicapées et des aidants*
- *S'assurer de l'instruction, de l'attribution et de la révision des droits*
- *Assister les professionnels des secteurs sociaux, et sanitaires*
- *Assurer la diffusion des actions d'information et de sensibilisation aux démarches de prévention.*

Espérons que ces nouvelles dispositions soient généralisées le plus rapidement possible, afin de faciliter le bien vivre chez soi : objectif prioritaire à nos yeux

Jean-Luc Ourgaud

Abonnements au Courrier des Retraités

1) Abonnement collecté par l'intermédiaire des associations adhérentes à l'UFR-rg ou la FNAR : 5 € par an pour 4 numéros
2) Abonnement individuel : 10 € pour 4 numéros à suivre (parution début janvier, avril, juillet et octobre).

Montant des abonnements à adresser à UFR-rg : 83/87 avenue d'Italie 75013 Paris - Tél : 01 43 42 09 37

Léon C. *par courriel*
Il conteste le nombre de jeux olympiques organisés en France (page 20 du n° 71).
Réponse : Il y aura bien eu trois Olympiades d'hiver, en 1924 à Chamonix, 1968 à Grenoble et 1992 à Albertville et trois Olympiades d'été, en 1900 et 1924 à Paris, et 2024 de nouveau à Paris. Ajoutons que les Alpes françaises sont favorites pour les jeux olympiques d'hiver en 2030.

Francis A. *par courriel*
Il nous exprime sa satisfaction sur notre revue, il approuve notre intention de l'ouvrir à une modeste mesure de publicité et nous remercie d'en avoir prévenu les lecteurs.
Réponse : nous avons longtemps hésité, mais la contrainte économique nous y contraint. Souhaitons que nos lecteurs n'hésitent pas à abonner leurs relations qui ne le seraient pas déjà.

Jean Pierre C. *par courriel*
Il regrette que dans le tableau de la page 14 du n° 71 nous n'ayons pas précisé que la Sécurité Sociale prenait en compte un pourcentage de la fortune des personnes pour appliquer son plafond de ressources.
Réponse : Ce tableau n'avait pas pour objet de détailler l'ensemble des dispositifs relatifs aux pensions de réversion. Nous avons souvent expliqué nos positions sur ce sujet, mais nous aurons prochainement l'occasion d'y revenir. Juste une précision : nous demandons que la SS cesse de persister, seule dans ce cas, à lier l'attribution d'une telle pension à un plafond de ressources.

H. Clerc.
Il revient sur un article relatif à Alésia dans le n° 67. La localisation du site reste un débat.
Réponse : Laissons aux historiens et archéologues le soin de trancher. Ne soyons pas plus savant que Abraracourcix, le chef du village d'Astérix qui dit ne rien savoir d'Alésia mais se glorifie de Gergovie, autre bataille contre Jules César à laquelle il a participé et dont la localisation n'est pas contestée.

Marie-Louise B. *par courriel*
Âgée de 97 ans et vivant en EHPAD, elle se réabonne au CdR, le remercie de ses articles, en particulier ceux des pages "culture" et nous fait un don de 20 € pour contribuer au développement de la revue.
Réponse : Merci madame de faire la preuve, par votre curiosité intellectuelle, que l'âge de 77 ans n'est pas, comme le dit Hergé, la limite de la jeunesse et merci de vos encouragements.

Jean Pierre R. *par courriel*
Se référant à l'article sur l'Eau Douce du N° 71, il précise que l'eau des centrales n'est pas consommée, mais utilisée, car restituée dans le milieu naturel. Il envoie également des schémas explicatifs.
Réponse : Merci de la précision et les explications et nous laissons aux lecteurs le soin d'approfondit leurs connaissances sur le fonctionnement des centrales.

Un site Internet pour le Courrier des Retraités
www.courrierdesretraites.fr

Courrier des Retraités 72 - Avril-Mai-Juin 2024
Publication trimestrielle diffusée par abonnement
Prix au numéro : 2,50 euros
- **Directeur de publication :** *Jean-Luc Ourgaud*
- **Rédacteur en chef :** *Christian Bourreau*
- **Secrétaire de la rédaction :** *Sophie Lacoste*
- **Rédacteurs :** Pierre Conti, Etienne Copel, Sylvain Denis, Michèle Dupuy, Brigitte Koroleff, Michel Laffaiteur, Geneviève Méliva, Joël Molherat, Alain Pelc, Jacky Sampic, Alain Sagnimorte, C. Waret
Toute reproduction est interdite sauf autorisation de la Rédaction
- **Union Française des Retraités – Régime général UFR-rg**
(association loi 1901) - 83/87, avenue d'Italie - 75013 Paris - Tél. : 01 43 42 09 37
- **Courriel :** ufr@wanadoo.fr
- **Site Internet :** www.retraites-ufr.fr
www.courrierdesretraites.fr
- **Commission paritaire :** 0628 G 88165 – Dépôt légal : 7477 - ISSN : 1950-4470
- **Maquette :** www.benoitleduc.fr - 06 72 10 86 35
- **Imprimeur :** PUBADRESSE
52 rue Constantin Pecqueur - 95150 Taverny - 01 34 18 39 95

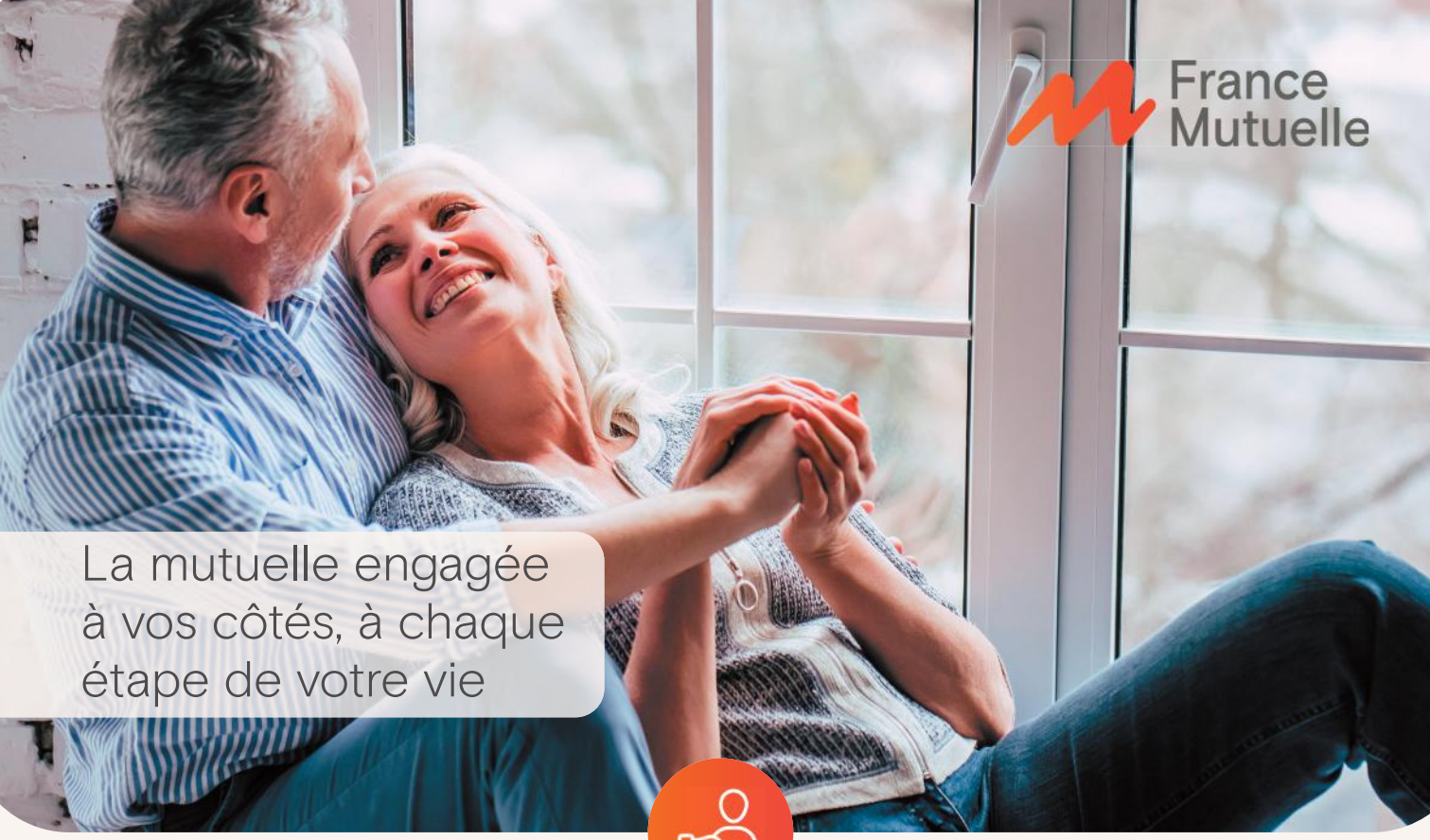

La mutuelle engagée à vos côtés, à chaque étape de votre vie

4,8/5
niveau de satisfaction de nos adhérents selon nos enquêtes mensuelles

95%
des utilisateurs de l'application mobile en sont très satisfaits

125 000
personnes protégées

8 adhérents sur 10
recommandent France Mutuelle à leurs proches

Des services de soins et d'accompagnement inclus dans votre contrat :

- **Tiers payant** généralisé pour ne pas faire l'avance des frais médicaux
- Accès au réseau de soins **Optilys**
- De la téléconsultation médicale avec **MédecinDirect**
- Un service d'aide à la personne proposé par **Filassistance**

Contactez-nous :

Par mail : commercial@francemutuelle.fr

Par téléphone : 09 77 42 43 43

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Groupe France Mutuelle, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité / SIREN 784 492 084
Siège opérationnel : 10 rue du 4 Septembre - CS 11601 - 75089 Paris cedex 02 / Siège social : 56 rue de Monceau 75008 Paris.